



Concours d'écriture Librairie Coiffard

Thème : À la page cent

Règlement du concours

Article 1 : Organisateurs

La librairie Coiffard organise un concours de nouvelles dans le cadre de son événement “Le siècle de Coiffard”.

Article 2 : Forme et nature

La forme choisie pour ce concours est celle de la nouvelle, c'est-à-dire une forme brève.

Les caractéristiques suivantes doivent être respectées :

- Oeuvre originale, non publiée, individuelle comportant un titre.
- Texte écrit en français, dactylographié, anonyme et paginé.
- Police Times New Roman taille 12, interligne 1,5, 6000 caractères maximum (espaces compris).
- Le texte doit s'inscrire dans le thème du concours : **À la page cent**.
- L'oeuvre peut être poétique, de fiction, épistolaire... Le genre est libre.

Article 3 : Candidats

Le concours est ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine, n'ayant jamais été publiée par une maison d'édition.

Article 4 : Modalités de participation

Les candidats disposent de 100 jours pour écrire et envoyer leur oeuvre, à partir du 25 février 2019. La participation peut s'effectuer en ligne ou en librairie :

- En ligne : Formulaire à remplir [ici](#) et oeuvre à envoyer à librairiecoiffard.animations@gmail.com
- En librairie : le dossier d'inscription doit être déposé à la librairie, comprenant :
 - Le formulaire d'inscription “Concours d'écriture” à récupérer au Tome 1,
 - La nouvelle imprimée sur feuille blanche au format A4,
 - Une photocopie de la carte d'identité.

La date limite de dépôt des inscriptions est le mercredi 5 juin 2019 à 12h.

Un même participant ne peut déposer qu'une seule oeuvre. Tout dossier incomplet, non conforme ou adressé après la date limite sera rejeté.

Article 5 : Processus de sélection

La sélection sera effectuée par un jury composé par des libraires de l'équipe, un auteur, un éditeur et un blogueur littéraire. Les œuvres seront lues et étudiées avant l'établissement d'un classement de 3 œuvres, qui se verront récompensées.

Les membres du jury seront attentifs à l'orthographe, à l'originalité, au respect du thème, à la qualité du texte et aux émotions dégagées par celui-ci.

Article 6 : Prix

Composition des prix :

1er prix : un atelier d'écriture.

Deuxième et troisième prix : un lot de livres.

Les trois premiers prix seront annoncés lors de la soirée de la nuit du siècle le 6 juillet 2019.

Article 7 : Informations légales

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 2018 493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

Article 8 : Autorisations et responsabilités

Les concurrents lauréats autorisent la librairie Coiffard à utiliser librement les nouvelles qui lui auront été adressées pour publication, reproduction et représentation sur différentes formes de supports écrit, électronique ou audiovisuel et devront signer une autorisation expresse relative à la cession de droits d'auteur et au droit à l'image.

-Date limite de dépôt des inscriptions : mercredi 5 juin 2019, 12h -